

# AFFAIRES EUROPÉENNES, DÉFENSE ET INDUSTRIES

Cette formation qualifiante a pour vocation de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences liées aux affaires européennes en matière d'armement et d'industries de défense.

## OBJECTIFS

Dans le contexte de la montée en puissance des questions de défense et d'armement au sein des institutions européennes, cette formation donne des clés de compréhension sur le droit de l'Union européenne et la défense, le processus décisionnel et les interactions entre acteurs, les domaines d'action de la Commission européenne, le rôle du Parlement européen, les stratégies d'influence déployées par les États, les entreprises de défense et les ONG.

## COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtriser les fondamentaux du droit de l'Union européenne.
- ▶ Appréhender la portée des actions des institutions européennes en matière d'armement et d'industries de défense ainsi que leurs spécificités.
- ▶ Comprendre les processus décisionnels et les stratégies d'influence des acteurs.
- ▶ Maîtriser la communication publique européenne et ses canaux d'information.

## PUBLIC

- ▶ Administrations centrales et collectivités territoriales
- ▶ Entreprises
- ▶ Personnels politiques et collaborateurs parlementaires
- ▶ Forces armées
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Centres de recherche

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### Responsables de la formation :

**Stéphane Rodrigues**, maître de conférences à l'École de droit de la Sorbonne, directeur du master Stratégies industrielles et politiques publiques de défense, avocat au Barreau de Bruxelles.

**Hélène Masson**, docteur en sciences politiques, maître de recherche et responsable du pôle Défense & Industries au sein de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

**Edouard Simon**, docteur en droit, directeur de recherche à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS).

### Intervenants :

**Anne Fort**, chef d'unité Defence Industry and Market Policy, DG Defence Industries & Space, Commission européenne.

**Elise Daniel**, docteur en droit de l'UE à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**Thomas Loudes**, chef du bureau du développement de la coopération, Direction générale de l'armement.

**Jean-Marc Edenwald**, responsable des affaires européennes, Nexter.

**Krzysztof Uchanski**, attaché parlementaire, Parlement européen.

**Jean-Pierre Devaux**, consultant INOVSTRA.

# PROGRAMME

## JOUR 1

### Introduction

#### Compétences et processus décisionnel de l'UE (5h)

- ▶ Sources du droit de l'UE
- ▶ Acteurs, instruments et procédures

#### Défense et droit de l'UE (2h)

- ▶ Préservation des spécificités de la défense face au développement du droit de l'UE
- ▶ Le droit de l'UE en soutien de la défense européenne

## JOUR 2

#### Commission européenne et industries de défense (3h30)

- ▶ Profil de la base industrielle et technologique de défense européenne
- ▶ De la sécurité à la défense ou la construction du lien Commission/industries de défense
- ▶ Vers une extension des domaines d'actions : concurrence, R & D, politique industrielle

#### Le Fonds européen de la défense (4h)

- ▶ Thèmes, gouvernance, spécificités, critères d'éligibilité
- ▶ Place des Etats et relations administrations - entreprises

## JOUR 3

#### Canaux d'information et stratégie d'influence (3h)

- ▶ Stratégie d'influence des Etats et des entreprises, interactions dans le cadre du processus d'élaboration des projets

#### Cas pratiques : montage de projets européens Défense (4h)

## JOUR 4

#### Le Parlement européen et les questions de défense (3h30)

- ▶ Cartographie des partis européens & leur positionnement en matière de défense
- ▶ Levier d'action budgétaire
- ▶ Le rôle des commissions

#### Canaux d'information et stratégie d'influence - suite (2h)

- ▶ Fondations, Think Tanks et ONG à Bruxelles : typologie et modalités d'action

## DURÉE

4 jours (27h)

## DATES

Nous consulter.

## TARIFS

(sous réserve de modification)

2500€ nets de taxe

## CONTACT

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements :  
[fc-fcps-defense-droit@univ-paris1.fr](mailto:fc-fcps-defense-droit@univ-paris1.fr)

Formation en intra entreprise :  
[intra-fcps@univ-paris1.fr](mailto:intra-fcps@univ-paris1.fr)